

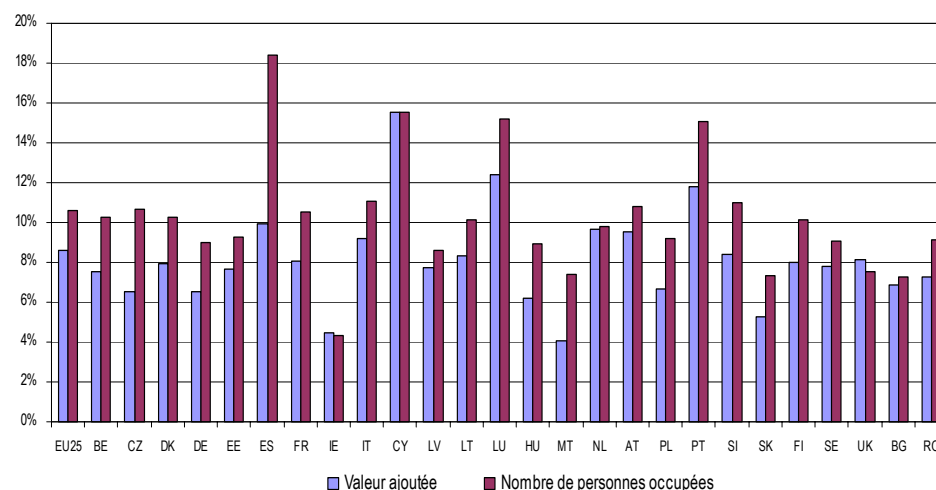
L'industrie de la construction dans l'Union européenne en 2002

Présentation générale

L'industrie de la construction dans l'UE employait 12 millions de personnes en 2002, soit 10,6 % du nombre total de personnes occupées dans l'ensemble de l'économie marchande non financière.

Toutefois, bien que cette industrie soit un employeur important, un examen de la valeur ajoutée qu'elle génère (base : agrégats UE de 2001) montre que la construction représentait 8,6 % de la valeur ajoutée totale produite dans l'ensemble de l'économie marchande non financière, ce qui indique un niveau relativement élevé d'intensité de main-d'œuvre (Graphique 1).

Graphique 1: Importance de l'industrie de la construction (NACE F) dans l'ensemble de l'économie marchande non financière (NACE C-K, sauf J), en termes de valeur ajoutée et du nombre de personnes occupées, UE-25, 2002



Note: les estimations pour l'UE sont partiellement basées sur des données de 2001 et 2000 – données de 2001 pour BE, CZ (sections F-K), DE (section E), FR et FI (section G), FR (sections H, I et K pour l'emploi), LV, MT et UK – IE et MT (sauf section E); CY (sauf section K) – EL: données non disponibles – Les données de l'IE ne couvrent que les entreprises employant 20 personnes ou plus. Source: Eurostat (SSE)

Au sein de l'UE, le poids du secteur de la construction au sein de chaque économie nationale est sensiblement différent. Il est particulièrement important à Chypre, au Luxembourg et au Portugal, à la fois en termes de valeur ajoutée et d'emploi, et en Espagne pour l'emploi. À l'autre extrémité du spectre, on trouve l'Irlande, Malte et la Slovaquie.

Le Royaume-Uni était le principal pays à contribuer à la valeur ajoutée de l'UE ; il était suivi par l'Allemagne et la France. Étant les plus grands pays de l'UE en termes de population, ils ont également le plus contribué aux sous-secteurs de la construction: « les ouvrages de bâtiment et de génie civil » et « location de matériel » pour le Royaume-Uni, « travaux d'installation » pour l'Allemagne, « préparation des sites » et « travaux de finition » pour la France. L'Espagne était le cinquième plus important pays à contribuer à la valeur ajoutée de l'UE, mais elle occupait la première place en terme d'emploi, devant l'Allemagne.

NACE F: La construction comprend la préparation des sites, la construction d'ouvrages de bâtiment et de génie civil, les travaux d'installation, les travaux de finition et la location de matériel. D'autres activités liées à la construction, comme les services d'architecture ou l'aménagement et l'entretien du paysage, ne sont pas prises en compte dans la présente publication.

UE: « l'Union européenne » couvre les 25 États Membres (UE-25).
Les données ne contiennent pas d'estimations de « l'économie parallèle ».

Statistiques en bref

INDUSTRIE, COMMERCE ET SERVICES

26/2005

Auteur
Ville TOLKKI

Contenu

Présentation générale 1

« Constructions d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil » : Le principal secteur créateur d'emplois et de valeur ajoutée 2

L'industrie de la construction exige généralement une plus grande intensité de main-d'œuvre que d'autres secteurs 3

Augmentation des entrées de commandes de construction : excédent brut d'exploitation en hausse, dépenses de personnel en baisse..... 3

Les micro-entreprises sont nombreuses dans le secteur de la construction, en particulier dans le sud de l'Europe..... 6



Tableau 1: Importance de l'industrie de la construction (section F de la NACE) dans l'UE et dans les États Membres, 2002

	Emploi total UE (en milliers)	Valeur ajoutée totale (UE, en millions d'EUR), 2001	Principaux pays contribuant à la valeur ajoutée de l'UE	Etats Membres dans lesquels ce secteur est*	
				le plus important	le moins important
Préparation des sites (F451)	359	12 749	France	Finlande	Pologne
Constr. d'ouvrages de bât. ou de génie civil (F452)	6 545	227 147	Royaume Uni	Chypre	Malte
Travaux d'installation (F453)	2 892	90 840	Allemagne	Luxembourg	Irlande
Travaux de finition (F454)	2 210	58 155	France	Danemark	Estonie
Location avec opérateur de mat. de constr. (F455)	65	3 068	Royaume Uni	Slovénie	Allemagne
Construction (F)	12 070	391 958	Royaume Uni	Chypre	Malte
Total des secteurs (C à K sauf J)	113 719	4 544 277			

Note: Les estimations de l'UE sont partiellement basées sur les données de 2001 et de 2000 – données de 2001 pour BE, CZ, DE (section E), FR et FI (section G), FR (sections H, I et K pour l'emploi), LV, MT et UK – IE et MT (sauf section E); CY (sauf section K) *Voir notes méthodologiques (degré de spécialisation) Source: Eurostat (SSE)

« Constructions d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil » : Le principal secteur créateur d'emplois et de valeur ajoutée

Plus de la moitié de l'ensemble des travaux de construction concernait les bâtiments, les routes et autres types d'infrastructure : le sous-secteur « construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil » (NACE 452) occupait 6,5 millions de personnes. Ce sous-secteur était également le plus important en termes de valeur ajoutée représentant 58 % du total généré par la construction (Graphique 2).

Si nous incluons d'autres indicateurs, non présentés ici, l'importance de ce sous-secteur allait de 41 % (% du nombre total d'entreprises de construction) à 63 % (% du chiffre d'affaires total de la construction). Cela étant, il convient d'examiner plus en détail le sous-secteur.

Les variations d'importance de la « construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil » influencent la taille de l'industrie de la construction dans toute l'UE (Tableau 2). Cela explique, par exemple, pourquoi en Espagne, où la construction était le principal créateur

d'emplois, ce sous-secteur représentait 11 % du total des personnes occupées dans l'industrie de la construction européenne tandis qu'en Pologne, pays dont la taille est égale à celle de l'Espagne et dont le nombre de personnes occupées dans l'industrie de la construction est apparemment plus faible, il n'était que de 4 % à peine.

Les sous-secteurs « travaux d'installation » (comprenant des activités telles que plomberie, isolation et installation électrique) et « travaux d'installation » (par exemple, plâtrerie et peinture) fournissaient quelques cinq millions d'emplois et représentaient 38 % de la valeur ajoutée du secteur dans l'UE. En revanche, les sous-secteurs « préparation des sites » et « location de matériel » n'avaient qu'une importance mineure. On retrouve cette tendance dans toute l'UE.

Tableau 2: Principaux indicateurs de l'industrie de la construction (NACE F), 2002

	EU-25	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Valeur ajoutée au coût des facteurs – en millions d'EUR														
Valeur ajoutée totale dans l'ind. de la construction	391 958	9 493	2 475	7 500	63 805	300	3 433	36 760	54 028	3 062	49 586	794	428	421
Part dans la valeur ajoutée totale de l'UE-25	100%	2,4%	0,6%	1,9%	16,3%	0,1%	0,9%	9,4%	13,8%	0,8%	12,7%	0,2%	0,1%	0,1%
Préparation des sites (F451)	12 749	337	85	140	1 735	6	101	1 217	3 550	55	1 194	:	4	12
Constr. d'ouvrages de bât. ou de génie civil (F452)	227 147	5 195	1 772	3 361	33 433	209	3 056	24 178	23 213	2 338	30 737	666	296	305
Travaux d'installation (F453)	90 840	2 149	447	1 975	17 033	73	244	6 360	13 686	531	11 376	82	77	68
Travaux de finition (F454)	58 155	1 747	161	1 969	11 524	4	31	4 850	13 400	105	6 189	31	50	32
Location avec opérateur de mat. de constr. (F455)	3 068	65	11	55	81	7	:	154	179	35	89	:	1	5

Personnes occupées

	EU-25	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Nb total de pers. occ. dans l'ind. de la construction	12 070 200	252 850	376 042	172 076	1 824 337	34 080	92 167	2 189 273	1 470 596	39 961	1 574 979	27 314	42 772	72 480
Part dans le nb total de pers. occ. dans l'UE-25	100%	2,1%	3,1%	1,4%	15,1%	0,3%	0,8%	18,1%	12,2%	0,3%	13,0%	0,2%	0,4%	0,6%
Préparation des sites (F451)	359 400	6 239	18 017	3 085	45 097	894	3 753	53 502	83 789	1 141	35 726	:	817	2 806
Constr. d'ouvrages de bât. ou de génie civil (F452)	6 544 700	128 252	243 039	68 407	851 909	22 998	76 125	1 317 111	618 440	25 802	804 821	22 203	25 445	50 355
Travaux d'installation (F453)	2 891 500	58 425	68 898	46 741	512 229	8 661	10 645	412 144	370 486	10 625	435 306	3 254	8 958	11 061
Travaux de finition (F454)	2 210 000	58 956	45 062	53 080	413 709	878	1 644	401 066	393 554	1 813	296 418	1 351	7 247	7 181
Location avec opérateur de mat. de constr. (F455)	64 700	978	1 026	763	1 393	649	:	5 450	4 327	577	2 708	:	305	1 077

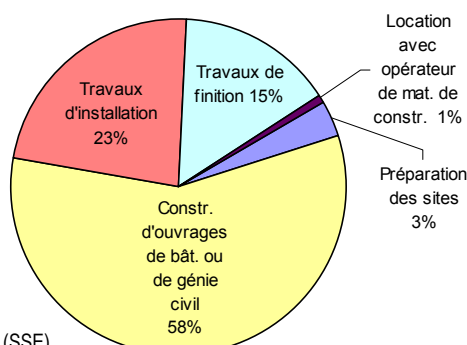
Productivité apparente du travail (valeur ajoutée par personne occupée) – en milliers d'EUR

	EU-25	BE	CZ	DK	DE	EE	EL	ES	FR	IE	IT	CY	LV	LT
Productivité totale du travail dans l'ind. de la constr.	33,2	37,5	6,6	43,6	35,0	8,8	38,3	16,8	36,7	76,6	31,5	29,1	10,0	5,8
Préparation des sites (F451)	36,8	54,1	4,7	45,3	38,5	6,9	26,7	22,8	42,4	47,8	33,4	:	5,3	4,1
Constr. d'ouvrages de bât. ou de génie civil (F452)	35,4	40,5	7,3	49,1	39,2	9,1	41,5	18,4	37,5	90,6	38,2	30,0	11,6	6,1
Travaux d'installation (F453)	31,7	36,8	6,5	42,3	33,3	8,5	23,4	15,4	36,9	50,0	26,1	25,2	8,6	6,1
Travaux de finition (F454)	27,8	29,6	3,6	37,1	27,9	4,7	17,5	12,1	34,0	58,0	20,9	23,2	6,9	4,4
Location avec opérateur de mat. de constr. (F455)	49,2	66,6	10,4	72,2	57,9	10,6	:	28,2	41,4	59,8	33,0	:	3,6	5,0

Note: données de 2001 pour les agrégats UE-25 pour la valeur ajoutée et la productivité apparente du travail ainsi que pour différents pays : BE, CZ, LV, MT et UK. Source: Eurostat (SSE.)

L'industrie de la construction exige généralement une plus grande intensité de main-d'œuvre que d'autres secteurs

Graphique 2: Ventilation de la valeur ajoutée de l'industrie de la construction par groupe d'activité au sein de l'UE en 2002



Source: Eurostat (SSE)

Comme indiqué, la construction est une industrie à intensité de main-d'œuvre relativement élevée. Avec une valeur ajoutée moyenne de 33 200 EUR par personne occupée (données de 2001), la productivité de la construction était près de 25% inférieure à celle de l'ensemble de l'économie marchande non financière en 2002 et se situait généralement en dessous de ce chiffre au niveau national. Seuls, le Royaume-Uni et l'Irlande ont connu une évolution inverse.

La productivité du travail allait de 5 800 EUR en Lituanie à près de 14 fois ce chiffre en Irlande, soit 76 600 EUR (il convient de noter que les données concernant l'Irlande ne couvrent que les entreprises

employant 20 salariés ou plus). Vient ensuite le Royaume-Uni avec 55 900 EUR. Un peu plus de la moitié des pays étaient autour ou au-dessus de la moyenne de l'UE, mais un groupe de pays affichait des valeurs très faibles, en particulier les nouveaux États membres (notamment les plus grands : la République tchèque, la Hongrie et la Pologne) ainsi que l'Espagne et le Portugal.

Il convient toutefois d'être prudent lorsqu'on examine le potentiel de valeur ajoutée de la construction car les agrégats masquent une différence intéressante : le seul sous-secteur de la construction dont la productivité était supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'économie marchande non financière ainsi que d'autres sous-secteurs de la construction était la « location de matériel ». Bien qu'étant le plus productif (49 200 EUR) au sein de l'UE, il était également le plus petit en termes absolus d'emploi et de valeur ajoutée (1% pour les deux), ce qui traduit une faible intensité de main-d'œuvre et une capacité élevée de valeur ajoutée pour un secteur qui produit essentiellement des services de location.

La « location de matériel » était suivie par la « préparation des sites » (36 800 EUR), la « construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil » (35 400 EUR), les « travaux d'installation » (31 700 EUR) et enfin, les « travaux de finition » (27 800 EUR), le sous-secteur le moins productif.

Augmentation des entrées de commandes de construction : excédent brut d'exploitation en hausse, dépenses de personnel en baisse

L'analyse de la structure des coûts peut également donner des informations sur la taille et le dynamisme du secteur de la construction. Si l'on compare les

indicateurs de chiffres d'affaires sélectionnés (voir graphique 3), on peut dresser un tableau plus ciblé des coûts du secteur de la construction.

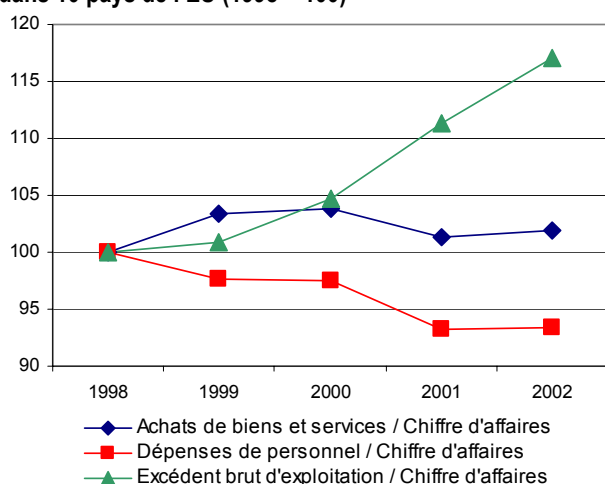
Tableau 2: Principaux indicateurs de l'industrie de la construction (NACE F), 2002 (suite)

	LU	HU	MT	NL	AT	PL	PT	SI	SK	FI	SE	UK	BG	RO
Valeur ajoutée au coût des facteurs – en millions d'EUR														
Valeur ajoutée totale dans l'ind. de la construction	1 269	1 908	99	23 141	11 062	6 503	7 018	852	527	5 452	10 252	76 354	406	1 186
Part dans la valeur ajoutée totale de l'UE-25	0,3%	0,5%	0,03%	5,9%	2,8%	1,7%	1,8%	0,2%	0,1%	1,4%	2,6%	19,5%		
Préparation des sites (F451)	21	62	4	:	396	72	138	11	:	579	906	1 276	9	12
Constr. d'ouvrages de bât. ou de génie civil (F452)	747	1 307	55	12 911	6 337	4 539	5 476	564	390	3 098	4 888	48 032	334	870
Travaux d'installation (F453)	308	406	22	5 715	2 722	1 533	974	147	85	1 211	3 076	16 067	38	258
Travaux de finition (F454)	192	119	17	:	1 584	295	397	112	26	466	1 251	9 666	23	24
Location avec opérateur de mat. de constr. (F455)	2	14	1	:	24	64	32	19	:	98	132	1 313	2	21
Personnes occupées														
Nb total de pers. occ. dans l'ind. de la construction	27 678	240 748	8 099	474 767	250 043	686 791	433 916	65 588	65 924	122 321	236 503	1 366 627	117 913	354 490
Part dans le nb total de pers. occ. dans l'UE-25	0,2%	2,0%	0,1%	3,9%	2,1%	5,7%	3,6%	0,5%	0,5%	1,0%	2,0%	11,3%		
Préparation des sites (F451)	517	10 649	221	13 216	7 393	8 227	6 172	861	:	11 588	19 949	20 714	1 974	3 207
Constr. d'ouvrages de bât. ou de génie civil (F452)	14 768	133 473	3 866	237 048	122 618	455 455	321 445	42 147	51 379	68 708	103 615	791 168	91 729	262 223
Travaux d'installation (F453)	7 271	61 317	1 850	128 394	71 448	155 184	67 343	10 361	8 001	28 219	72 966	335 339	14 056	73 026
Travaux de finition (F454)	5 076	34 421	2 082	87 892	48 251	60 020	37 815	10 557	4 292	12 042	37 188	196 531	9 327	9 475
Location avec opérateur de mat. de constr. (F455)	46	888	80	8 217	333	7 905	1 141	1 662	:	1 764	2 785	22 875	827	6 559
Productivité apparente du travail (valeur ajoutée par personne occupée) – en milliers d'EUR														
Productivité totale du travail dans l'ind. de la constr.	45,9	7,9	12,2	48,7	44,2	9,5	16,2	13,0	8,0	44,6	43,3	55,9	3,4	3,3
Préparation des sites (F451)	40,8	5,8	15,7	:	53,5	8,7	22,3	12,2	:	49,9	45,4	61,6	4,4	3,8
Constr. d'ouvrages de bât. ou de génie civil (F452)	50,6	9,8	14,3	54,5	51,7	10,0	17,0	13,4	7,6	45,1	47,2	60,7	3,6	3,3
Travaux d'installation (F453)	42,3	6,6	12,0	44,5	38,1	9,9	14,5	14,1	10,6	42,9	42,2	47,9	2,7	3,5
Travaux de finition (F454)	37,8	3,5	8,1	:	32,8	4,9	10,5	10,6	6,1	38,7	33,6	49,2	2,4	2,6
Location avec opérateur de mat. de constr. (F455)	41,0	16,0	15,6	:	70,5	8,1	28,4	11,2	:	55,8	47,5	57,4	2,6	3,2

D'après les données disponibles pour la période 1998-2002 concernant une sélection de pays de l'UE et en prenant 1998 comme base de comparaison (1998 = 100), on peut constater que l'évolution la plus spectaculaire a été celle de l'excédent brut d'exploitation qui a augmenté globalement, par rapport au chiffre d'affaires, de 17% entre 1998 et 2002, maintenant ainsi une croissance constante. Au cours de la même période, la part des dépenses de personnel a baissé de près de 7%, tandis que celle des biens/services a progressé de 2%.

Un examen plus détaillé a montré que les achats de biens et de services ainsi que les dépenses de personnel (en % du chiffre d'affaires) ont évolué dans des directions opposées entre 1998 et 1999, les premiers accusant une augmentation et les seconds, une diminution. Ces tendances divergentes ont marqué le pas en 2000, pour ensuite baisser simultanément, ce qui a signifié un nouveau recul pour les dépenses de personnel. Les deux indicateurs se sont ensuite stabilisés en 2001 puis ont poursuivi leur évolution presque symétrique marquée par une faible hausse.

Graphique 3: Évolution d'indicateurs de coût sélectionnés et de l'excédent brut d'exploitation dans l'industrie de la construction, en pourcentage du chiffre d'affaires, 1998-2002, dans 10 pays de l'UE (1998 = 100)



Note: Agrégats basés sur les données disponibles pour AT, EE, FR, HU, IT, LU, PT, SE, SI et SK. Source: Eurostat (SSE)

Si l'on compare le nombre des créations d'entreprises et celui des fermetures d'entreprises, (tableau 3), on obtient un bon indicateur de la dynamique du secteur. À partir des données disponibles, il est possible de dire que les créations dépassent les fermetures au Danemark, en Finlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas, au Portugal et en Suède. Cette tendance est inversée uniquement au Royaume-Uni. En Italie, les créations et fermetures sont à peu près équivalentes. Comparé aux mêmes chiffres pour l'ensemble de l'économie marchande (en excluant dans ce cas les activités de gestion des sociétés holding), le taux de créations est généralement plus élevé dans l'industrie de la construction et le taux de fermetures plus faible. Ces tendances ne sont inversées de manière significative qu'au Luxembourg, en Suède et au

Royaume-Uni pour les créations, et en Italie pour les fermetures.

Tableau 3: Taux de créations et de fermetures d'entreprises de construction dans les pays ayant fourni des données, 2000, en %

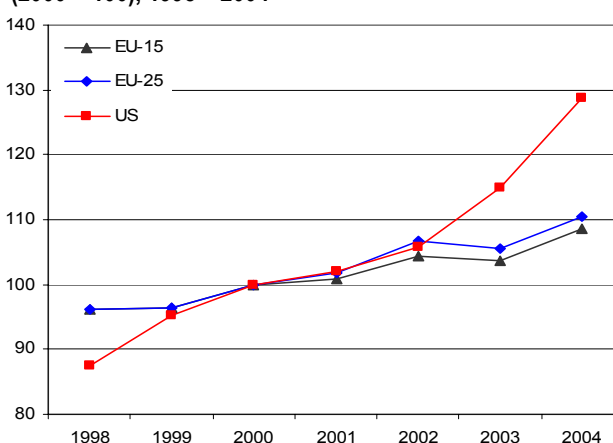
	Créations		Fermetures	
	Construction	ensemble de l'économie marchande non financière	Construction	ensemble de l'économie marchande non financière
DK	10,3%	10,0%	7,5%	9,7%
IT	9,0%	7,7%	8,9%	7,3%
LU	9,1%	12,4%	6,2%	9,2%
NL	11,4%	9,5%	7,5%	10,3%
PT	10,0%	7,5%	4,4%	4,7%
FI	8,3%	7,1%	6,7%	6,7%
SE	6,0%	6,1%	4,6%	5,2%
UK	8,0%	8,9%	9,7%	10,6%
Moyenne	8,8%	8,1%	8,5%	8,1%

Note: FI, IT et PT: 2001; SE: 2002 – la moyenne est pondérée par le nombre d'entreprises. Source: Eurostat (SSE / Démographie des entreprises)

L'examen de l'évolution des entrées de commandes peut également fournir une mesure très intéressante de l'état du secteur de la construction. Le graphique 4 ci-après, qui montre une évolution indexée des entrées de commandes (2000 = 100), confirme qu'elles ont progressé au cours de la période 1998-2004 dans l'UE, puisqu'elles ont augmenté de plus de 14 points dans l'UE-25 et un peu moins dans l'UE-15.

En comparaison, la croissance aux États-Unis a atteint 46 points au cours de la période 1998-2004. À noter également la progression plus rapide à partir de 2002 dans ce pays.

Graphique 4: Évolution des entrées de commandes dans le secteur de la construction dans l'UE-15, l'UE-25 et aux USA (2000 = 100), 1998 – 2004

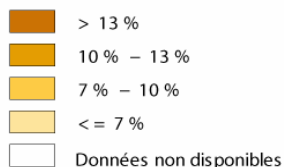


Source: Eurostat (Données annuelles SC)

Si l'on examine maintenant les données régionales, il est possible de repérer des divergences ou des « points chauds » régionaux. La carte de la page 5 montre que l'emploi dans le secteur de la construction dépasse 13 % (voir légende), dans un certain nombre de régions européennes, en particulier dans le sud de l'Europe et spécialement en Espagne.

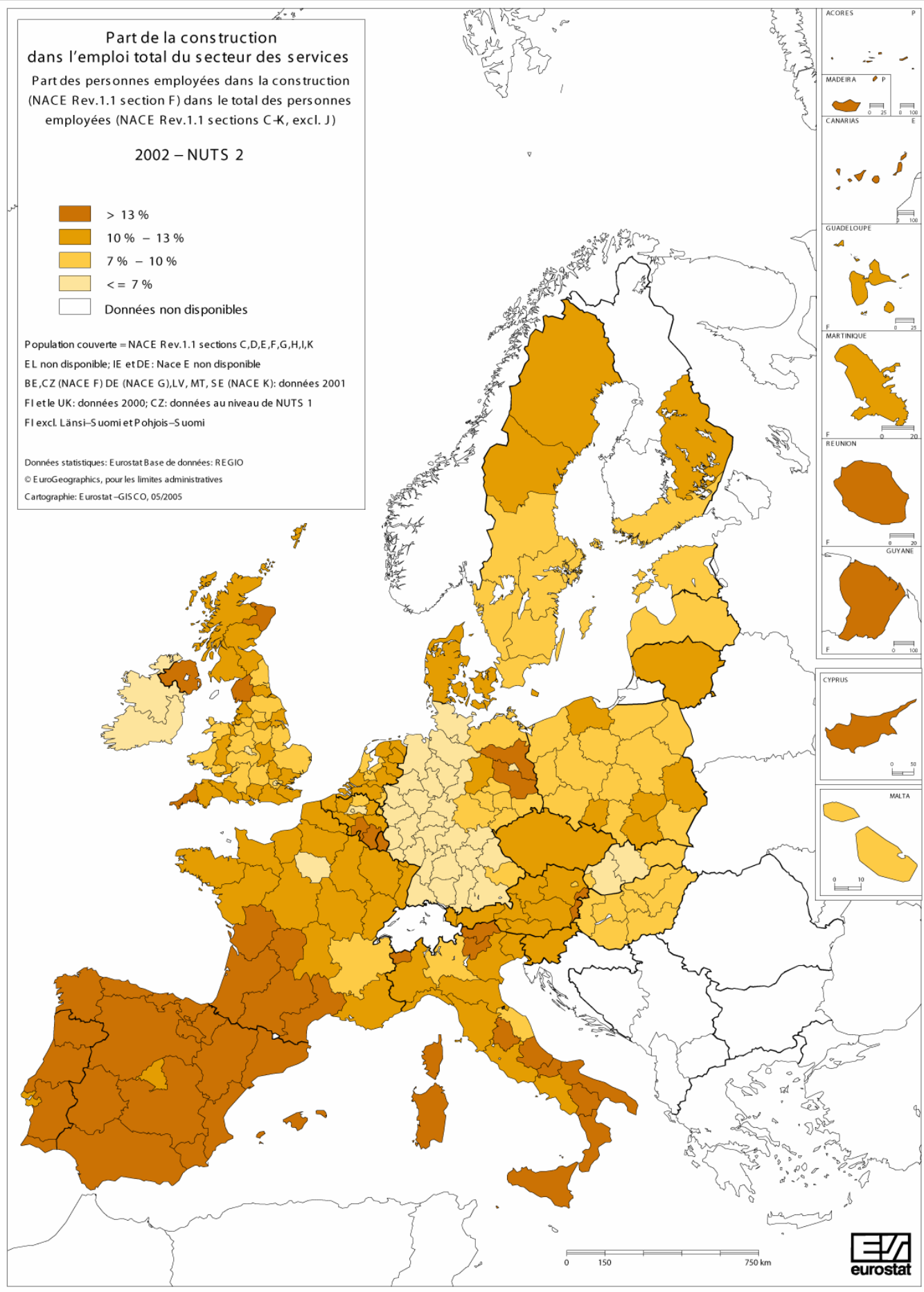
Part de la construction dans l'emploi total du secteur des services
 Part des personnes employées dans la construction (NACE Rev.1.1 section F) dans le total des personnes employées (NACE Rev.1.1 sections C-K, excl. J)

2002 – NUTS 2



Population couverte = NACE Rev.1.1 sections C,D,E,F,G,H,I,K
 EL non disponible; IE et DE: Nace E non disponible
 BE,CZ (NACE F) DE (NACE G),LV, MT, SE (NACE K): données 2001
 FI et le UK: données 2000; CZ: données au niveau de NUTS 1
 FI excl. Länsi-Suomi et Pohjois-Suomi

Données statistiques: Eurostat Base de données: REGIO
 © EuroGeographics, pour les limites administratives
 Cartographie: Eurostat –GISCO, 05/2005



Aspect peut-être plus intéressant, ce niveau de 13 % est également dépassé dans une région ou plus en Belgique, en Allemagne (nord et sud du Brandebourg), au Luxembourg et au Royaume Uni (notamment Cumbria, Cornouaille et Irlande du Nord). En

Allemagne, plus on va vers l'est et plus la part de la construction augmente, constatation d'autant plus intéressante que la construction est relativement faible dans ce pays.

Les micro-entreprises sont nombreuses dans le secteur de la construction, en particulier dans le sud de l'Europe

D'après la valeur ajoutée, la part des micro-entreprises (1-9 personnes occupées) dans le secteur de la construction est très différente suivant les pays de l'UE, comme le montre le graphique 5. La moyenne se situant à 33 % environ (sur la base des données disponibles pour 22 pays de l'UE et pour la Bulgarie et la Roumanie), la part est la plus élevée en Italie (58 %) et la plus basse en Lituanie (6 %).

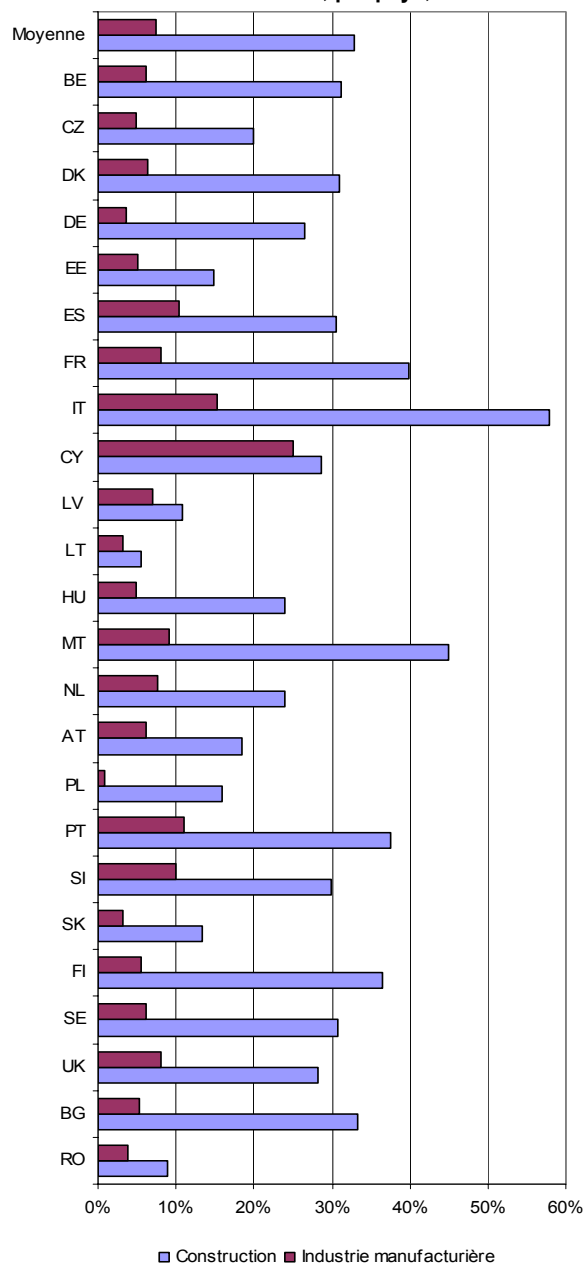
Si l'on consulte la carte de l'UE, on remarque, à quelques exceptions près, un nouveau modèle géographique allant des pays du sud de l'Europe, qui affichent des pourcentages plus élevés, aux pays du nord et de l'est où les pourcentages baissent.

Si l'on compare le secteur de la construction à celui de l'industrie manufacturière, la part des micro-entreprises était généralement plus élevée dans le secteur de la construction. En moyenne, les micro-entreprises représentaient 33 % du nombre total d'entreprises dans le secteur de la construction, c'est-à-dire 26 points de plus que dans l'industrie manufacturière (7 %).

Cette différence était particulièrement importante dans les pays où les micro-entreprises étaient relativement nombreuses dans le secteur de la construction (Italie et Malte) et plus faible dans ceux comptant peu de micro-entreprises (Lituanie et Lettonie). Chypre faisait exception à cette règle étant donné que la part des micro-entreprises dans le secteur de la construction et de l'industrie manufacturière était, dans les deux cas, importante et similaire (29 % et 25 % respectivement).

En termes relatifs, la situation de la Pologne est remarquable. En effet, 16 % des entreprises de construction étaient des micro-entreprises contre 1 % seulement dans l'industrie manufacturière.

Graphique 5: Part des micro-entreprises (1-9 personnes occupées) dans le secteur de la construction (sur la base de la valeur ajoutée), comparée à celle dans le secteur de l'industrie manufacturière, par pays, 2002



Note: BE, CZ, LV, PL, MT et UK: 2001 – La moyenne est pondérée par la valeur ajoutée totale du secteur – EL, IE et LU: données non disponibles. Source: Eurostat (SSE).

➤ INFORMATIONS ESSENTIELLES – NOTES MÉTHODOLOGIQUES

UE: Union européenne comprenant les 25 États Membres (UE-25): Belgique (BE), République tchèque (CZ), Danemark (DK), Allemagne (DE), Estonie (EE), Grèce (EL), Espagne (ES), France (FR), Irlande (IE), Italie (IT), Chypre (CY), Lettonie (LV), Lituanie (LT), Luxembourg (LU), Hongrie (HU), Malte (MT), Pays-Bas (NL), Autriche (AT), Pologne (PL), Portugal (PT), Slovénie (SI), Slovaquie (SK), Finlande (FI), Suède (SE) et Royaume-Uni (UK).

SYMBOLES

« : » chiffre non disponible ou confidentiel.

DÉFINITIONS

Subdivision par secteur d'activité.

Dans les statistiques structurelles des entreprises (SSE), l'emploi et d'autres indicateurs sont ventilés d'après les secteurs d'activité de la NACE Rev. 1.1 qui opère une subdivision par section (codes à 1 lettre), par sous-section (codes à 2 lettres), par division (code à 2 chiffres), par groupe (codes à 3 chiffres), et par classe (codes à 4 chiffres). L'ensemble des activités de l'industrie de la construction relève de la section F. Le secteur de la construction étudié dans la présente publication recouvre les divisions et groupes suivants: (F Construction, F451 préparation des sites, F452 Construction d'ouvrages de bâtiment ou de génie civil, F453 Travaux d'installation, F454 Travaux de finition et F455 Location avec opérateur de matériel de construction et de démolition).

L'économie marchande non financière également mentionnée couvre les secteurs C (Industries extractives), D (Industrie manufacturière), E (Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau), F (Construction), G (Commerce ; réparations automobile et d'articles domestiques), H (Hôtels et restaurants), I (Transports et communications) et K (Immobilier, location et services aux entreprises).

Nombre de personnes occupées : cette variable est définie comme le nombre total de personnes travaillant dans l'unité considérée (y compris les propriétaires exploitants, les partenaires qui travaillent régulièrement dans l'unité et les aides familiaux non rémunérés) et de personnes travaillant à l'extérieur de l'unité tout en faisant partie de celle-ci et en étant rémunérées par elle (exemple : VRP, livreurs, équipes d'entretien et de réparation). Il inclut également les travailleurs à temps partiel, les travailleurs saisonniers, les apprentis et les travailleurs à domicile figurant sur la liste des employés de l'entreprise. L'unité d'enquête pour l'agrégation des données est l'entreprise.

Entreprise : la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens ou de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Une entreprise peut exercer une ou plusieurs activités dans un ou plusieurs lieux et correspondre à une seule unité légale. Dans la présente publication, les entreprises sont classées selon leur principale activité.

Il convient de ne pas confondre entreprise et unité locale, qui correspond à une entreprise ou une partie d'entreprise (par exemple : atelier, usine, magasin, bureau, mine ou entrepôt) sise en un lieu topographiquement identifié.

Bien que la population des entreprises actives soit essentiellement influencée par les créations et les fermetures réelles d'entreprises, d'autres événements la modifient également: scissions, dissolutions, fusions, prises de contrôle, réactivations d'unités inactives, changements de l'activité et restructurations de groupements d'entreprises. Par conséquent, l'évolution de la population des entreprises n'est pas nécessairement synonyme de dynamisme économique, mais peut être due en partie à des entrées et sorties d'unités pour des raisons de forme et non pour cause de créations ou de fermetures réelles.

Valeur ajoutée : la valeur ajoutée est mesurée au coût des facteurs; il s'agit du revenu brut des activités d'exploitation une fois pris en compte les subventions d'exploitation et les impôts indirects (dont la taxe sur la valeur ajoutée).

Degré de spécialisation : l'État membre le plus spécialisé est le pays dans lequel la part de la construction ou de l'un de ses sous-secteurs dans la valeur ajoutée totale de l'économie marchande non financière de ce pays est la plus élevée. L'État membre le moins spécialisé est celui où ce ratio est le plus faible.

Taux de créations et de fermetures : une création (ou une fermeture) représente la création (ou la dissolution) d'une combinaison de facteurs de production à la restriction près qu'aucune autre entreprise n'est en fait impliquée. Les créations ou fermetures dues à des fusions, des dissolutions, des scissions ou des restructurations au sein d'un ensemble d'entreprises ou à des changements d'activité ne sont pas incluses. Taux de créations (fermetures) : nombre de créations (fermetures) d'entreprises au cours de la période de référence t divisée par le nombre d'entreprises actives au cours de la période t.

Entrées de commandes : une commande est définie comme étant la valeur d'un contrat liant un producteur et une tierce partie en ce qui concerne la fourniture de biens et de services par le producteur. La commande est acceptée si le producteur estime que la validité de l'accord est suffisamment démontrée.

SOURCES DE DONNÉES:

Statistiques structurelles des entreprises (SSE) : données collectées dans le cadre du règlement (CE, EURATOM) n° 58/97 du Conseil, de décembre 1996, relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises. Le règlement SSE régit la transmission des données à Eurostat à partir de l'année de référence 1995 et couvre toutes les activités marchandes des sections C à K de la NACE Rev.1.1. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site :

http://forum.europa.eu.int/Public/irc/dsis/bmethods/info/data/new/main_fr.html

Statistiques conjoncturelles (SC) : données collectées en vertu du règlement N° 1165/98 du Conseil, du 19 mai 1998, concernant les statistiques conjoncturelles ; elles concernent également l'indice des entrées de commande dans l'industrie. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site :

http://europa.eu.int/estatref/info/sdds/fr/ebt/is_base.htm

INFORMATIONS CONCERNANT LA CARTE

Source: Eurostat, REGIO (Base de données régionales)

Population couverte:

- NACE Rev. 1.1, sections C, D, E, F, G, H, I, K au niveau 2 de la NUTS en 2002.
- Données disponibles au niveau national seulement (NUTS 1): CZ.
- Données de 2001 pour : BE, DE (section G), LV, SE (section K)
- Données de 2000 pour : FI, UK
- Sections de la NACE non applicables : section E en DE, IE, MT; section K en CY.

Notes concernant les données du niveau 2 de la NUTS:

- Données de 2001 pour : DE21, DE22, DE23, DE24, DE26: sections C et D; NL21: section E; AT11 et AT13: sections C et D; PLOA: section D.
- Données de 2000 pour : DE30, DE60, DE80, DEE1, DEE2: sections C et D; NL11: sections C et E; NL13: sections C et E; NL21: section C; NL22, NL23: section E, NL34: section C.
- sections de la NACE non applicables: section C: FR91, FR30, NL22, NL23, NL31, PL03, PL05; section E: NL31, NL34, UKK2, UKK3, UKM1, UKM3.

La source de toutes les données figurant dans la présente publication est Eurostat et reflète l'état des données disponibles dans la base de données de référence NewCronos d'Eurostat en mai 2005.

Pour en savoir plus:

Les bases de données

[Site Web EUROSTAT/Industrie, commerce et services/Industrie et construction/Statistiques annuelles sur le commerce ventilées par classe de taille/Construction ventilée par classe de taille des effectifs - section F de la NACE annexe 4 du règlement SSE\) - Année de référence 2002 et suivantes](#)

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/017
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations précises sur ce réseau de centres d'appui:
www.europa.eu.int/comm/eurostat/

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.eu.int>
E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int
